



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 19 mai 2022

PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE : INSTALLATION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL MAYENNAIS

Le lundi 16 mai 2022, Monsieur Xavier Lefort, préfet de Mayenne a installé le comité départemental pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté, en présence d'une quarantaine d'acteurs locaux : représentants de l'État, des collectivités, de la Mutualité sociale agricole (MSA), de l'ARS, de la chambre d'agriculture, de l'association Solidarité Paysans, des syndicats mais aussi des banques, des assurances, du représentant des maires...

La feuille de route interministérielle qui instaure ce comité préconise en effet **une meilleure coordination des acteurs locaux pour un accompagnement plus humain, une détection des cas de détresse plus efficace et une prise en charge renforcée.**

Un comité technique, organe opérationnel du comité départemental, aura pour mission dans les prochains mois d'inventorier l'ensemble des actions menées et des outils mobilisés en Mayenne puis de proposer un plan d'actions pour améliorer l'existant. Il sera piloté par la MSA.

L'État et la Chambre d'agriculture ont été désignés comme co-coordonateurs du comité de pilotage départemental en charge de décliner les mesures de la feuille de route sur le territoire de la Mayenne.

Cabinet du préfet

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72

Mél. : pref-communication@mayenne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran
53000 LAVAL CEDEX

1/1



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53



Préfecture de la Mayenne